



**LE CANARD
D'INVERNESS
NOËL 2005**



*Joyeux Noël
2005*



Joyeux Noël
Bonne et Heureuse
Année 2006

Votre conseil
d'administration

1 - LES SOUHAITS DU CONSEIL

Chers copropriétaires et locataires,



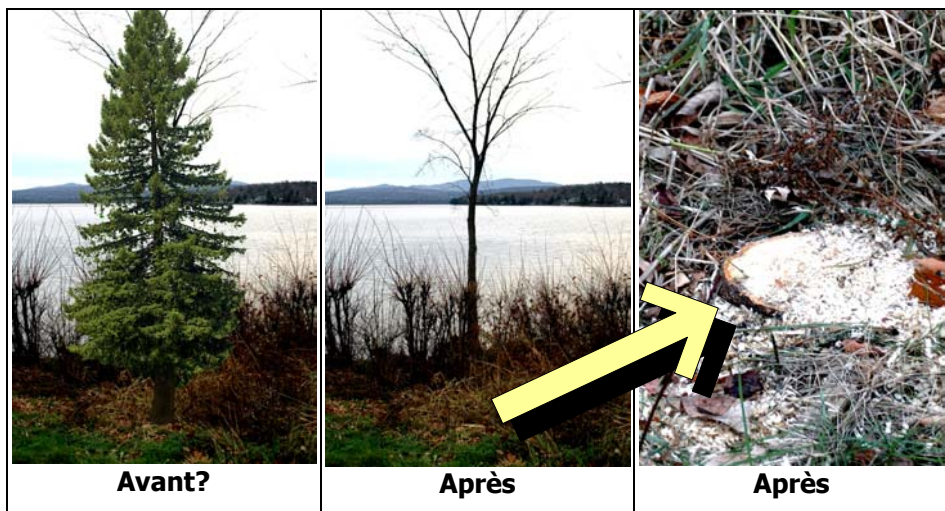
Votre Conseil d'Administration, formé de Louise Dumas, Yvan St-Onge, Jean-Martin Verreault, Gilles Richer et Jacques Lupien, auquel se joint notre gérant, Pierre-Yves Racicot, désire vous souhaiter ainsi qu'aux vôtres, leurs meilleures vœux de santé, bonheur, prospérité à l'occasion de Noël et de la Nouvelle Année.

L'année qui s'achève nous a offert de nombreux moments de plaisirs de toutes sortes. Nous espérons que vous avez pu en profiter à souhait. Voilà de fait l'esprit qui anime votre Conseil dans ses délibérations, soucieux également d'efficacité et de la plus grande équité pour tous. Nous souhaitons avoir contribué modestement à vous rendre la vie agréable à l'intérieur de nos murs.

Ce climat de réjouissances et de fraternité du temps des fêtes, nous devons toutefois l'assombrir quelque peu en vous faisant part d'une situation...

...profondément décevante, totalement inacceptable

Les photos apparaissant ci-dessous vous font voir l'œuvre d'un, d'une copropriétaire, locataire, qui sait, qui, n'écouterait qu'un égoïsme primaire, a décidé d'abattre un arbre mature d'une quinzaine de centimètres de diamètre, situé sur les berges du Lac, parce que, nous le supposons, celui-ci gênait sa vue sur l'ensemble du paysage!



À ce `personnage` inqualifiable, nous rappelons (probablement inutilement!) que :

- Ainsi faisant, il a détruit une propriété commune, soit celle appartenant collectivement aux cent dix autres copropriétaires, sans autorisation évidement, comme ça, sans autre considération que son petit plaisir;
- Il a détruit ce que la nature a pris 15, 20 ans à nous livrer;
- Il a agi à l'encontre de la Loi sur l'environnement, qui interdit toute modification au rivage qui borne les plans d'eau sur une distance de quinze mètres de la rive, nous rendant ainsi passibles d'amendes sérieuses.
- Il engage la copropriété dans des frais importants, puisque nous procéderons évidement au remplacement de l'arbre en question. *(Nous ne le ferions pas de notre gré que le Ministère est en droit de nous l'imposer)*

Nous sommes persuadés que vous partagez notre déception devant cette situation. Au coupable, dont nous savons être l'exception de par son comportement, nous sommes tentés de lui faire la suggestion de vendre son condo (le cas échéant) , pour aller vite s'acheter une terre à bois ...

2 - QUELQUES RAPPELS

2.1 - Les rénovations

Il importe que votre Conseil puisse contrôler les travaux de rénovation effectués, non pour nous mêler de vos affaires, mais pour nous assurer collectivement que ceux-ci n'altèrent pas l'intégrité des bâtiments, et que la Copropriété ne soit pas mise en face de problèmes éventuels en découlant, et à être corrigés à grands frais, et que nous devons par ailleurs réclamer par la suite.

Ainsi, avant d'entreprendre quelques travaux, assurez-vous que notre Gérant soit mis au courant (suffisamment à l'avance) et donne son autorisation à ceux-ci. Par exemple, les modifications aux planchers sont très à la mode ces temps-ci. Nous exigeons entre autres que la membrane isolante sous le plancher soit d'une qualité certaine pour éviter que le voisin d'en bas, s'il y a lieu, ait à subir le bruit des va-et-vient, de la musique, des chicanes de famille...

2.2 - Le stationnement

Bravo à ceux et celles qui, de bon gré, invitent leurs visiteurs à stationner aux endroits permis. Les gens de deuxième ligne, les enfants, les promeneurs, la police vous en remercient. Aux autres, un petit effort s'il vous plait. Le remorquage des fautifs est toujours en vigueur, même en hiver.

2.3 - Le bois de chauffage

Nous avons raison de croire que des intrus s'intéressent à nos `entrepôts` de bois pour foyer, aussi bien sur le site que derrière les remises. Nous faisons appel à votre vigilance. Vous êtes tout à fait en droit de questionner toute personne suspecte en leur demandant de s'identifier et d'indiquer le numéro de leur condo; le dit bois est en somme votre propriété. Rapportez sans délai toute situation anormale au gérant, Pierre-Yves Racicot, après avoir pris en note, si possible, le numéro d'immatriculation du véhicule en cause.

2.4 - En vrac

- Nous vous rappelons d'utiliser un produit prévu à cette fin si vous deviez déglacer là où il y a des pavés unis. Le sel a un effet néfaste sur ceux-ci et les endommage en permanence.
- Il importe de ramasser toute bûche de bois échappée lors du transport de celles-ci vers votre condo. Notre souffleuse les trouve très indigestes lorsqu'elle les rencontre, bien enfouies sous la neige...et le traitement s'avère très dispendieux!
- Notre '**Règlement de l'Immeuble**' stipule que la circulation de motoneiges, VTT et autres sont défendus sur notre site. Vous voudrez en prendre note et aviser vos locataires et visiteurs.
- Le numéro de téléphone de la copropriété est le **450-243-1274**. Nous vous demandons d'utiliser celui-ci quand vous désirez entrer en communication avec l'administration, *et non le numéro personnel de notre gérant*. Quand vous laissez un message sur sa ligne personnelle, vous éliminez toute possibilité pour son remplaçant de communiquer avec vous, lors d'absences ou des vacances du gérant.
- Croyez-le ou non, les grands vents que nous subissons à l'occasion contribuent à l'ouverture de fenêtres mal fermées ou verrouillées. Nous vous suggérons fortement de bien verrouiller celles-ci à votre départ.

3 - QUELQUES NOUVELLES DU SPORT

3.1 - Golf!



Vous souvenez-vous du 3 septembre dernier, lors d'une magnifique journée d'été, alors que près de 80 joueurs et joueuses de golf participaient à la journée de golf Inverness, organisée par Jean-Martin et Jane? En cette journée d'hiver de -18° Celsius (peut-être!), cela vous fait rêver n'est-ce pas?

Cet évènement annuel des Villas aura attiré près de 110 copropriétaires et amis au super spectacle de fin de journée. Le programme de la soirée

inaugurait une première en matière de divertissement, ayant comme invité l'excellent comédien Stéphane Cloutier appuyé par notre fidèle animateur Pierre Courteau de Disco New-look. D'ailleurs, vous pourrez constater par vous-même l'atmosphère électrisante qui y régnait en consultant les photos prises et déposées sur notre site WEB par notre organisateur à l'adresse suivante:

<http://villasinverness.com/loisirs.html>.

Cette soirée fut un grand succès avec une décoration digne des plus grandes festivités et plusieurs prix de présences totalisant près de \$3000. Nous tenons à remercier une fois de plus tous nos commanditaires qui ont grandement



contribué au succès de cette soirée.

Puisqu'on ne s'est pas parlés depuis, Jean-Martin et Jane, que nous remercions et félicitons, désirent à leur tour remercier chacun et chacune de leur présence, avec une mention toute particulière à Michel et Colette Lebeau, Gisèle Gendron, Ginette Hébert et Suzanne Lassonde, qui les ont appuyés dans les préparatifs et activités du jour même.



Et félicitations aux champions du tournoi:

Patrick Bertrand, Linda Fournier, Lise Brodeur et Pierre Charron (le moins grand des deux Pierre).

3.2 - Tennis!



Dans le dernier numéro du Canard, nous vous annonçons la tenue d'un tournoi amical de tennis, le 16 juillet 2005. La date choisie s'est avérée problématique, plusieurs de nos gens ayant prévu d'autres activités pour cette date, désireux que nous sommes tous de prendre avantage de chaque journée d'un

été trop court. Les organisateurs ont pris bonne note de cette situation.

Néanmoins, 24 `vrais athlètes` se sont présentés et toutes et tous semblent s'être bien amusés. Félicitations aux champions, Danielle Dubois et Charles Talon, qui ont disposé de Monique Corbin et Benoît Bisailon, lors d'une finale enlevante.



Si les joueurs étaient relativement peu nombreux, il en était autrement à la fête tenue ensuite à la piscine, où tous les résidents étaient invités. Nos deux chefs, Jacques Tellier et Alain Lambert, que nous remercions, ont préparé pas moins de quatorze douzaines de hot-dog!

Nous vous invitons à consulter les photos prises lors de cet événement et déposées sur notre site WEB à l'adresse: <http://villasinverness.com/loisirs.html>

3.3 - Ski et Planche

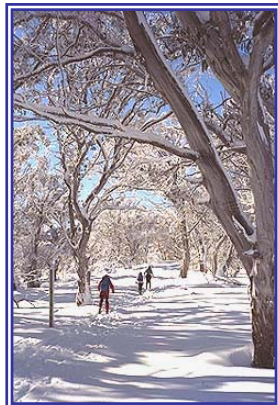


La représentation Inverness risque d'être importante sur les pistes de Bromont cet hiver, à en juger par le nombre d'entre-vous qui possédez une passe de saison.



Et nous en sommes heureux pour notre collègue copropriétaire Pierre Bourdages qui, à titre de cadre supérieur de Ski-Bromont, dépense beaucoup de temps et d'énergie à planifier et superviser. Tout indique que les améliorations, (ajout de pistes et de remontées) sont spectaculaires et vont en ravir plusieurs. Bon ski aux chanceux, et prudence sur les pistes.

Tous les samedis et dimanches d'hiver, à 10 heures et quand la température le permet, les adeptes de ski de fond se donnent rendez-vous devant chez Pierre-Yves Racicot, au 56 Inverness. Celui-ci agit comme `G.O.` , et s'assure entre autres que le nombre de skieurs à l'arrivée soit le même qu'au départ! Pierre-Yves a effectivement établi contact avec un propriétaire terrien du côté de la rue Papineau, qui est heureux de nous recevoir. Il s'agit d'une randonnée des plus agréable, à laquelle toutes et tous peuvent participer.



4 - WWW.VILLASINVERNESS.COM



Nous désirons vous rappeler que Les Villas Inverness, avec la contribution de Jean-Martin, héberge depuis plus d'un an et demi son propre portail Internet à l'adresse citée en titre.

Vous y trouverez notamment une copie électronique de cette édition ('Le Canard d'Inverness') et des versions antérieures à l'adresse <http://villasinverness.com/LeCanard.html>.

De plus en plus nous utiliserons le service de courriel pour vous communiquer les plus récentes informations. Pour ceux qui ont reçu une copie papier de ce Canard, c'est que nous n'avons aucune adresse de courriel pour vous. Pour ceux qui désirent se voir ajoutés à notre liste de distribution électronique vous n'avez qu'à expédier un courriel au webmestre du portail.

En vous inscrivant à la liste de distribution, vous vous assurez d'être avisé de toute mise à jour du portail ou de nouveaux communiqués électroniques.

Finalement nous vous rappelons les adresses de courriel pour nous rejoindre.

- le conseil d'administration: administrateurs@villasinverness.com
- la gérance : gerance@villasinverness.com
- webmestre du portail : jean-martin.verreault@villasinverness.com

5 - ACTIVITÉS DU CONSEIL

Pour terminer, quelques mots pour vous informer que votre Conseil est présentement à préparer les Budgets (opérations et fonds de prévoyance) pour l'année à venir. À cette fin, il s'est réuni à deux occasions, les 12 novembre et 3 décembre, afin de réviser l'ensemble des postes budgétaires, avec l'objectif de minimiser les coûts. L'exercice n'est pas sans exiger des considérations approfondies et bien réfléchies; notre complexe étant dans sa dix-huitième année d'existence et montrant des signes évidents de vieillissement. À preuve, les structures des deux piscines, dont vous avez sûrement remarqué les faiblesses apparentes.

Au plaisir de vous voir sur le site, ailleurs, et, c'est à espérer, à l'assemblée annuelle (fin mars 2006).

Salutations à toutes et à tous et encore une fois nos meilleurs vœux!



Joyeux Noël